



Éclaireur d'avenir

NOTE D'INFORMATION

Du 29 AOÛT 2022

Référence 2022 – N°25

De Nadège CARREL – Directrice

A l'ensemble du personnel de la Mission Locale Haute-Garonne

Nous informons les salarié-e-s ayant des enfants scolarisés jusqu'à la classe de 6^{ème} incluse, qu'ils bénéficient d'un aménagement de leurs horaires de travail le jour de la rentrée scolaire, soit le jeudi 1er septembre 2022.

Cet aménagement leur permet de disposer d'une 1 heure d'absence, sous réserve d'en avoir informé leur responsable au préalable, afin que la continuité de service soit assurée.

Bonne rentrée à tous !

Nadège CARREL
Directrice